



Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Tours

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°24-65

Séance du 18 octobre 2024

Date de convocation : 14/10/2024 L'an 2024, le 18 octobre à 9h30, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours,
Administrateurs présents : 10/17 dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni
Administrateurs votants : 15/17 dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 10/17

Pouvoirs : 5/17

Excusés : 2/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme BLET ; M. BRUN ; Mme CABANNE ; M.
GARNAUD ; Mme BECARD ; M. OREAL ; Mme MAUDUIT ; Mme
LEVAVASSEUR et M. MUSSARD

Avaient donné pouvoir : M. DENIS à Mme MOUSSOUNI ; Mme QUINTON à M. BRUN ; Mme
DARIES à Mme LEVAVASSEUR ; M. FLEISCH à Mme BECARD ; Mme
SERRA à Mme BLET.

Étaient absents excusés : Mme WANNERROY et M. PIERRE

Tome 1 - N°24-65 - OBJET : Budget exécutoire EHPA 2024 – Décision modificative N°2.

Madame la Vice-Présidente informe les membres présents que des écritures comptables dans la section de fonctionnement sont nécessaires pour intégrer ou réaffecter des dépenses et recettes dans le budget 2024.

Elles concernent :

- ✓ L'annulation du rattachement de la prime Ségur 2023.

En effet, le courrier de prise en charge de cette prime a été adressée au Conseil Départemental d'Indre et Loire le 9 novembre 2023. Le Conseil Départemental par courrier daté du 6 février 2024 a refusé cette prise en charge pour les résidences autonomie qui ne bénéficient pas de forfait soins.

- ✓ Les dépenses liées au Guso.

ETAT PREVISIONNEL DES DEPENSES ET DES RECETTES 2024 EHPA

Budget EHPA	Dépenses				Recettes			
Chapitre	BP 2024	DM N°1	DM N°2	Crédits 2024	BP 2024	DM N°1	DM N°2	Crédits 2024
002 - Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté	179 160,20 €			179 160,20 €				
011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	1 157 300,00 €	- 68 850,00 €	2 400,00 €	1 090 850,00 €				
012 - Dépenses afférentes au personnel	2 062 076,25 €	10 200,00 €	- 2 400,00 €	2 069 876,25 €				
016 - Dépenses afférentes à la structure	906 083,00 €	60 210,00 €	234 927,00 €	1 201 220,00 €				
017 - Produits de la tarification					155 000,00 €		234 927,00 €	389 927,00 €
018 - Autres produits relatifs à l'exploitation					3 887 362,49 €	1 560,00 €		3 888 922,49 €
019 - Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables					262 256,96 €			262 256,96 €
Total section de fonctionnement	4 304 619,45 €	1 560,00 €	234 927,00 €	4 541 106,45 €	4 304 619,45 €	1 560,00 €	234 927,00 €	4 541 106,45 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté					1 475 752,46 €			1 475 752,46 €
003 - Excédent prévisionnel d'investissement	630 651,72 €	- 51 244,00 €		579 407,72 €				
10 - Dotations, fonds divers et réserves					36 282,00 €			36 282,00 €
13 - Subventions d'investissement	162 256,96 €			162 256,96 €				
15 - Provisions								
16 - Emprunts et dettes assimilées	49 600,00 €			49 600,00 €	30 000,00 €			30 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	135 000,00 €	17 620,80 €		152 620,80 €				
21 - Immobilisations corporelles	888 608,00 €	33 623,20 €		922 231,20 €				
28 - Amortissement des immobilisations					373 377,93 €			373 377,93 €
Sous total section d'investissement	1 866 116,68 €	- €		1 866 116,68 €	1 915 412,39 €			1 915 412,39 €
Reste à réaliser	49 295,71 €			49 295,71 €				- €
Total section d'investissement	1 915 412,39 €			1 915 412,39 €	1 915 412,39 €			1 915 412,39 €

FONCTIONNEMENT – Détail par article

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Article	Montant	Article	Montant
GR1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante		GR1 - Recettes afférentes à l'exploitation courante	
6257- Réceptions	2 400,00 €	73318 - Autres modes de tarification	234 927,00 €
Total GR1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	2 400,00 €	Total GR1 - Recettes afférentes à l'exploitation courante	234 927,00 €
GR2 - Dépenses afférentes au personnel		GR2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	
64131 - Personnel non titulaire-Rémunération principale	- 2 400,00 €		
Total GR2 - Dépenses afférentes au personnel	- 2 400,00 €	Total GR2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	- €
GR3 - Dépenses afférentes à la structure		GR3 - Produits financiers et produits non encaissables	
6718 - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	234 927,00 €		
Total GR3 - Dépenses afférentes à la structure	234 927,00 €	Total GR3 - Produits financiers et produits non encaissables	- €
Total dépenses de fonctionnement	234 927,00 €	Total recettes de fonctionnement	234 927,00 €

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration autorisent les inscriptions budgétaires.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS

Et par Délégation

La Vice-Présidente,


Rachel MOUSSOUNI

